

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS

SEANCE DU 04 Juillet 2019

CONVOCATION : 25 /06/2019

AFFICHAGE : 25/06/2019

Conseillers en exercice : 10

Présents : 06

L'an Deux Mil Dix-Neuf, le Quatre Juillet à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Christian GHISLAIN, Maire, Secrétaire de Séance : M. CHOLET P.

Etaient présents : MM. GHISLAIN C. CHOLET P. SEGUIN J.M. BOUARD A. DUBREUIL J.F. MME ROUMIER A.

Absents excusés : MME BESSIERE S. Melle REVIRON J. MRS DUBUISSON T. FIDMAN A.

1/ CONVENTION COMMUNE/MR JACQUES LANOUX :

Le Conseil Municipal entend la demande faite par Mr Jacques LANOUX qui souhaiterait louer le bâtiment acquis tout récemment par la commune à l'euro symbolique qui se situe à côté de la Salle des Fêtes Yves JAMAÏT afin de pouvoir y stocker du matériel.

Le Conseil Municipal, après délibérations,

- **ACCEPTE le prêt de ce bâtiment à Mr LANOUX à compter du 1^{er} Aout 2019 pour un montant de 50 € mensuel.**
- **PRECISE également que cette location a un caractère très temporaire puisque des travaux réalisés par la commune devront intervenir soit en 2020 soit en 2021.**
- **MANDATE son maire en exercice pour la signature de la convention à intervenir et pour toute autre pièce relative à cette affaire.**

2/ POINT COMPTABLE ARRETE AU 29 JUIN

Le Conseil Municipal,

- **ENTEND le point comptable arrêté au 29 juin dernier.**

3/ POINT SUR LES TRAVAUX :

Le Conseil Municipal,

- **ENTEND que les travaux de fin d'aménagement de la traversée du village (dernière tranche) avec aménagement piétonnier seront réalisés entre la semaine 35 et la semaine 37. L'arrêté municipal qui indique que la circulation sera alternée pendant les travaux et que la signalisation sera réalisée par l'entreprise ROUGEOT chargée des travaux est affiché en vitrine extérieure mairie.**
- **ENTEND que les travaux de l'école (réfection salle de classe du directeur, tisanerie, et toilette et entrée) débiteront dès lundi 8 Juillet. Ils devraient être terminés entre le 20/ 25 juillet prochain. ENTEND qu'une subvention DETR (ETAT) a bien été attribuée sur ces travaux d'un montant de 4698 € soit 50 % du montant HT de ceux-ci.**
- **INFORME qu'une réunion s'est tenue à CORCELLES LES ARTS, le 25 juin dernier**

réunissant les 3 maires de CORCELLES, EBATY et CHAUDENAY dans le cadre de l'avancée du dossier d'assainissement collectif. Il ressort que des regards doivent être créés sur le réseau de MIMANDE afin de faire passer une inspection télévisée des canalisations. Au vu des résultats, le projet pourra être défini et le lancement de la procédure de nomination du maître d'œuvre (bureau d'études) sera réalisé. La nomination pouvant être réalisée fin 2019 ou tout début 2020.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal,

- ENTEND que le SICECO pourrait mener une enquête sur la commune pour connaître le nombre de ménages qui seraient intéressés par une connexion gaz de ville. Le projet n'étant pour l'instant qu'une étude.
- RAPPELLE que suite à la signature d'une convention entre l'Association TEMPS DANSE JAZZ et la Commune, des modifications sont intervenues pour la signature de la convention définitive. Les cours de danse gratuits ne seront pas délivrés aux enfants des écoles mais une action communale sera réalisée par l'Association (soit en marge de la manifestation du 11 novembre soit en journée découverte). Un délai légitime de prévenance est prévu à hauteur de 3 semaines (en cas de salle non disponible pour réunion mairie ou autre) et les cours seront transférés à EBATY ou TAILLY.
- PROPOSE de réaliser 3 tontes au terrain de la maison du Lac loué par l'Association des Attelages de COTE D'OR et soumet cette proposition à l'Association.
- ENTEND qu'un échange de terrains pourrait avoir lieu entre les conjoints BONNAT et la commune au droit de la parcelle AB n° 104. Des corrections au niveau du cadastre devant avoir lieu auparavant.

